

Armagh, le 14 septembre 2021

Province de Québec
La Municipalité d'Armagh
Comté de Bellechasse

À une séance régulière du Conseil municipal d'Armagh, Comté de Bellechasse, tenue le quatorzième jour de septembre deux mille vingt et un à dix-neuf heures trente à l'endroit ordinaire des séances de Conseil.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et à laquelle séance sont présents les conseillers : Maxime Bradette, Marie Madeleine Sirois, Robert Gagnon, Gilles Lacroix, formant quorum sous la présidence du maire M. Sarto Roy.

Après avoir constaté qu'il y avait quorum, le maire fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Rés.2021-09-01

ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

Que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-02

SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 10 AOÛT 2021

Chacun des membres du Conseil municipal a pris connaissance du procès-verbal:

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que le procès-verbal de la séance du 10 août 2021 soit accepté tel que rédigé par la secrétaire-trésorière.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-03

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES – AOÛT 2021

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

D'approuver la liste ci-jointe des comptes à payer du mois de août 2021 pour un montant de 206 413.49 \$:

EXERCICE FINANCIER 2021

AB TECH, SERVICES POLYTECHNIQUES INC.	PEINTURE ORANGE - MARQUAGE	145,42
AREO-FEU LTEE	LAMPE POUR UNITÉ URGENCE #501	160,97
AUGUSTIN CORMIER ENTR. ELECTRICIEN INC.	ÉLECTRIC. POSTE DE REFOULEMENT	224,20
BMR AVANTIS LA DURANTAYE	PORTE PLEINE-PARC DES CHUTES	603,61
BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR INC.	2 X PANTALONS DE TRAVAIL	56,81
BRASSARD BURO INC.	FOUNTURE DE BUREAU/ ENTRETIEN	393,07
CARRIERES RIVE-SUD INC.	GRAVIER-RUE DES BOULEAUX	248,82
CARRIERES RIVE-SUD INC.	GRAVIER - RUE DES BOULEAUX	260,53
CARRIERES RIVE-SUD INC.	GRAVIER ENTRETIEN FOSSÉS	261,30
CRÉAPHISTE	JOURNAL DE SEPT. ET ENSEIGNE	809,31
DORCHESTER REFRIGERATION INC.	VÉRIFIER AIR CLIMATISÉ-PARC	428,13
DSL MULTI-SERVICES INC.	DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS	12 753,61
DURAND MARQUAGE & ASS. INC.	LATEX BLANC MTQ - MARQUAGE	344,93

EMCO CORPORATION	98 POCHES D'ASPHALTE FROIDE	975,57
EMS INFRASTRUCTURE INC.	HON. PROF. MISE AUX NORMES EAU	453,41
ENTREPRISES CLAUDE CÔTÉ INC. (LES)	TRAV. ÉLECTR. ENSEIGNE ENTRÉE	844,27
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSPORT+ANALYSES EAU POTABLE	316,47
EUROFINS ENVIRONEX	TRANSPORT + ANALYSES EAU USÉE	627,76
FINANCIERE GM	LOCATION CAMION GMC-SEPTEMBRE	784,63
FORMATION URGENGE VIE INC.	ÉLECTRODES-DÉFIBRILATEUR	233,97
FORMATION URGENGE VIE INC.	ÉLECTRODES-BATTERIES-DÉFIBRIL.	444,32
FRANCE THIBAUT, ING.	SERV. GÉNIE-MES-FEP-TECQ	5 748,75
FRS. GOULET ET FILS INC.	OUTIL POUR TRACTEUR-TONDEUSE	313,55
GARAGE GILMYR INC.	INSPECTION VEH.SERV. INCENDIE	761,77
GAUDREAU ALAIN	LOCATION ENTREPOSA. ARTÉFACTS	150,00
GROUPE LOU TEC INC	LOCATION PLAQUE VIBRANTE RG 8	168,18
GROUPE P.G.F. INC.	RÉPARER CAMION-CITERNE 601	1 009,37
GROUPE SPORTS-INTER PLUS (LE)	12 X PEINTURE AÉROSOL-BALLE	87,34
GROUPE SPORTS-INTER PLUS (LE)	4 PLAQUES DE LANCEUR	96,36
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR. COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO	346,94
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR. USINE ÉPURA.- 31 JOURS	1 403,11
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR. USINE FILTRA.-60 JOURS	2 369,02
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR. LUMIÈRES DE RUES-31 J.	534,82
HYDRO-QUEBEC	ÉLECT. FEU CLIGNOTANT-62 JOURS	25,85
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR. ENTRÉE NORD-SUD-62 J.	435,46
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR. ENTRÉE SUD	21,55
HYDRO-QUEBEC	ÉLECTR.COMPLEXE-GARAGE-BIBLIO.	340,02
INT COMMUNICATION	CONTRAT SERVICE SITE INTERNET	92,41
JACQUES CARON INC.	PRODUITS NETTOYANT+HYGIÉNIQUE	180,05
JACQUES CARON INC.	RETOUR 2 X PAPIER HYGIÉNIQUE	- 103,48
JACQUES CARON INC.	PAPIER HYG. + SACS ORDURES	191,83
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	HON.PROF. ÉTATS FIN. - AJUSTE.	390,92
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	HON. PROF. AUDIT-PROG. RÉNO.QC	666,86
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	2 AUDITS -PROG. TECQ 2014-2018	1 207,24
LEMIEUX NOLET, COMPTABLES AGRÉÉS	2 AUDITS-PROG. FEPTEU VOLET 2	1 402,70
LUC OUELLET ELECTRIQUE INC.	RÉPARER LUMIERES DE RUES	228,03
M.R.C. DE BELLECHASSE	5 TRANSPORTS ROLL-OFF-JUILLET	1 500,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGÉNIERIE-RÉFECTION RANG 8	2 242,19
M.R.C. DE BELLECHASSE	INGÉNIERIE-GESTION DES ACTIFS	4 861,70
M.R.C. DE BELLECHASSE	ARPENTAGE - 208 RG ST-JOSEPH	609,77
M.R.C. DE BELLECHASSE	FORMATION DÉSINCARCÉRATION	5 257,98
M.R.C. DE BELLECHASSE	QUOTES PARTS - MRC - VERS. #3	107 701,00
M.R.C. DE BELLECHASSE	5 TRANSPORTS ROLL-OFF	1 500,00
MAHEU & MAHEU INC.	SERVICE DE GESTION PARASITAIRE	109,23
MARCHES TRADITION/COTE	10 X COMPOST POUR FLEURS	45,88
MARCHES TRADITION/COTE	8 X COMPOST POUR FLEURS	36,70
MARCHES TRADITION/COTE	EAU DE SOURCE - GARAGE	5,49
MARCHES TRADITION/COTE	EAU DE SOURCE	12,58
MAXXUM GESTION D'ACTIFS	INTÉGR. DONNÉES-GESTION ACTIFS	3 449,25
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC	REMISES PROVINCIALES-AOÛT	7 447,02
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TROUBLE INTERNET POSTE REFOULE	1 424,14
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	CRÉDIT TRANSPORT F300127	- 441,50
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	TÉL. IP USINE DE FILTRATION	17,72
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET USINE DE FILTRATION	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET-POST DE REFOULEMENT	114,98
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET - CHALOIS	45,94
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.	INTERNET - PARC DES CHUTES	72,38
OLIVIER GAGNÉ MINI-MOTEUR INC.	RÉPARER DÉBROUSAILLEUSE	169,57
PAQUET & FILS LTÉE	ESSENCE VOIRIE-AQUED-ÉG.-ÉQUIP	890,63
PETITE CAISSE/MUNICIPALITÉ D'ARMAGH	DÉPENSES PETITE CAISSE	160,08

PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	2 LAMES-GARAGE	33,32
PURULATOR COURRIER LTEE	TRANSPORT PIÈCES ET RÉPARATION	20,37
PURULATOR COURRIER LTEE	TRANSPORT 18 ET 19 AOÛT	18,58
PURULATOR COURRIER LTEE	TRANSPORT PIÈCE AÉRO-FEU	5,99
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	PAILLIS - FIL DÉBROUSSAILLEUSE	139,91
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	LAME-OUTIL-BÉTON-POUBELLES	158,15
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ESCOMPTE SUR ACHAT DE JUILLET	- 27,47
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	25 SACS DE PAILLIS	134,81
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	VARSOL POUR GARAGE	17,24
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	ADHÉSIF MURET- FIL POUR FOUET	39,04
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	TOILETTE-COMPLEXE MUNICIPAL	287,40
QUINCAILLERIE DU MASSIF INC.	PIÈCES - RÉPARER TOILETTE	19,51
REAL HUOT INC.	PIÈCES RÉPARER BORNE FONTAINE	475,81
REAL HUOT INC.	PIÈCES AQUEDUC+ BORNE FONTAINE	735,18
RECEVEUR GENERAL CANADA	REMISES FÉDÉRALES D'AOÛT	2 731,80
REMBOURRAGE AUTO JP BERGERON	ROULEAU DE CORDE	105,93
RENEE FLEURISTE ENR.	FLEURS - DÉCÈS MME CHABOT	63,24
RREMQ - AON HEWITT	RÉGIME DE RETRAITE -AOÛT	2 562,60
SIGNALISATION LEVIS INC.	PANNEAUX-CÔNES-CHEVRONS-BÂLISE	3 811,83
SIGNALISATION LEVIS INC.	PLAQUE NO CIVIQUE	17,19
SIGNALISATION LEVIS INC.	PLAQUE NUMÉRO CIVIQUE	17,19
SM-EAU-EXPERT INC.	VALIDATION SOMAEU MAI-JUIN 21	308,13
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI POSTAL-ASS. GÉN. PARC	109,66
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI POSTAL - TRAVAUX 8E RANG	109,66
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	ENVOI-JOURNAL DE SEPTEMBRE	125,33
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	1 ROULEAU DE TIMBRES	105,78
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	10 ROULEAUX DE TIMBRES	1 057,77
SOLUTIONS IT COUD	LICENCE - COURRIELS	29,32
SOMAVRAC C.C. INC.	CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE	8 177,17
SOUDURE PLASTIQUE QUÉBEC	RÉPARER RÉSERVOIR GÉNÉRATRICE	160,97
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	ASSURANCES COLLECTIVES-SEPT.	1 235,66
TELUS QUEBEC	TÉL + FAX BÂTIMENTS MUNICIPAUX	550,14
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES	CONTRAT PHOTOCOP. D.G.	90,82
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. CORPOR. LOISIRS	3 525,70
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. COMMISSION MUN.	770,33
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. REGL. TAXATION	284,57
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HON. PROF. PREMIÈRE LIGNE 2021	574,88
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	144,66
VIDEOTRON LTEE	CELLULAIRES EMPLOYÉS	161,91

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-04

RELOCALISATION DU MATÉRIEL PRÉLEVÉ DANS LES FOSSÉS ET REDEVANCE PAR VOYAGE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté en 2018 la résolution 2018-03-11 concernant la disposition du matériel prélevé dans les fossés lors de travaux faits par la Municipalité;

ATTENDU QU'UN coût à la tonne avait été établi à ce moment;

ATTENDU QUE les travaux de creusage de fossés se sont concentrés principalement dans le même rang et que la disposition du matériel prélevé dans les fossés est plus difficile par manque d'intérêts des particuliers;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1⁰ Que la Municipalité utilise prioritairement ce matériel pour ses propres fins.

2⁰ Que la priorisation soit faite en fonction de la distance entre le prélèvement et déversement, et ce, gratuitement étant donné le manque d'intérêts des particuliers pour ce genre de matériel.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-05

MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – FRANCE THIBAUT, ING. EXPERT CONSEIL

ATTENDU QUE Mme France Thibault a présenté une nouvelle offre de services professionnels afin de fournir assistance à la municipalité en ingénierie dans différents dossiers ;

ATTENDU QUE les projets suivants sont en développement et nécessiteront des services d'ingénierie : mise en service de la station d'épuration, suivi « Description des ouvrages d'assainissement », mise aux normes du bâtiment de l'usine d'épuration, finalisation du formulaire de l'eau potable, finalisation du dossier programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP), suivi de l'inspection TV, mise à jour du plan d'intervention, assistance dans la programmation de la TECQ et fermeture du dossier FEPTEU;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que la municipalité d'Armagh accepte la proposition de France Thibault, ing. Expert Conseil pour de l'assistance en ingénierie municipale pour un montant forfaitaire de 10 000 \$ (taxes en sus) jusqu'à concurrence de 70 heures.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-06

PROACTIVO - OFFRE DE SERVICES - MISE EN SERVICE DE LA STATION D'ÉPURATION PAR BOUES ACTIVÉES

ATTENDU QUE depuis la mise aux normes de l'usine d'épuration, la Municipalité rencontre un problème persistant d'écume au niveau du procédé par boues activées;

ATTENDU QUE M. Alain Dubé, directeur des travaux publics responsable de l'usine d'épuration a besoin de soutien d'accompagnement et de formation par des professionnels pour la mise en service afin d'améliorer l'efficacité de notre station d'épuration;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

QUE la municipalité d'Armagh accepte l'offre de service de Proactivo selon les activités proposées pour une somme de 10 000 \$ afin de soutenir M. Alain Dubé, directeur des travaux publics dans la mise en service de l'usine d'épuration et régler un problème persistant d'écume au niveau du procédé des boues activées.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-07

MANDAT D'AUDIT ET TRAVAUX CORRECTIFS À L'USINE D'ÉPURATION – MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE

ATTENDU QUE le bâtiment de l'usine d'épuration doit être mis aux normes ;

ATTENDU QUE le projet de mise aux normes requiert des travaux de génie civil, structure, mécanique, électrique, isolation, chauffage, ventilation de certaines pièces;

ATTENDU QUE la Firme EMS Infrastructure inc. à la demande de la Municipalité a déposé une offre de services professionnels pour la réalisation des activités d'ingénierie visant à mettre en place divers correctifs et améliorations aux installations;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

1⁰ Que la municipalité d'Armagh accepte l'offre de services professionnels de la Firme EMS Infrastructure inc. pour une somme de 21 000 \$ (taxes en sus) pour des services en ingénierie visant la mise aux normes de l'usine d'épuration.

2⁰ Que ce budget soit prévu dans les travaux de priorité 1 de la TECQ 2019-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-08

DIANE GERVAIS ARCHITECTE – MANDAT PROFESSIONNEL EN ARCHITECTURE

ATTENDU QU'après la mise aux normes des équipements, il est nécessaire de faire la mise aux normes des bâtiments à l'usine d'épuration et de filtration;

ATTENDU QU'une demande de prix pour des services professionnels en architecture a été soumise à Diane Gervais architecte;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Maxime Bradette,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1⁰ Que la municipalité d'Armagh accepte l'offre de service de Diane Gervais, architecte selon les activités proposées pour une somme de 17 790 \$ pour la rénovation des usines d'épuration et de filtration.

2⁰ Que ce budget soit prévu dans les travaux de priorité 1 de la TECQ 2019-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-09

INSPECTION TÉLÉVISÉE DANS LE RÉSEAU - MANDAT À LA FIRME VEOLIA

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des prix le 19 août dernier, à trois (3) entreprises pour faire l'inspection télévisée d'environ 6 435 mètres de conduites d'égouts sanitaires et pluviales, soit les firmes LCS, H₂O et Véolia ;

ATTENDU QUE les entreprises LCS et H₂O n'ont pas déposé de soumission;

ATTENDU QUE la soumission reçue est conforme en termes de documents administratifs et que le bordereau de prix ne comporte pas d'erreur;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

1^o Que la Municipalité mandate la firme VÉOLIA au montant de 45 555,50 \$ (taxes en sus) pour réaliser l'inspection télévisée de conduites d'égouts sanitaires et pluviales sur 6 435 mètres.

2^o Que le devis d'appel d'offre de la Municipalité, les documents et la soumission de Véolia fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

3^o Que la firme Véolia soumette à la Municipalité la composition de son équipe de travail avant le début des travaux.

4^o Que ce budget soit prévu dans les travaux de priorité 1 de la TECQ 2019-2023.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-10

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DES PROJETS DE RÈGLEMENT :

Je, Marie Madeleine Sirois, conseillère, donne avis de motion par la présente et dépose les projets de règlement numéros :

- 191-2021 « Projet de règlement portant sur la révision du plan d'urbanisme. ».
- 192-2021 « Projet de règlement de zonage. ».
- 193-2021 « Projet de règlement de construction. ».
- 194-2021 « Projet de règlement de lotissement. ».
- 195-2021 « Projet de règlement sur les permis et certificats. ».

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-11

ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS : 191-2021, 192-2021, 193-2021, 194-2021 ET 195-2021

ATTENDU QU'en vertu de l'article 110.3.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* le conseil de la Municipalité peut, à compter de la date du cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du premier plan d'urbanisme ou du dernier plan révisé, selon le cas, réviser le plan en suivant, compte tenu des adaptations nécessaires, le processus prévu aux articles 109.1 à 109.9 et 110 à 110.3 ;

ATTENDU QUE la Municipalité participe au projet de refonte du plan et des règlements d'urbanisme en collaboration avec seize (16) municipalités du territoire de la MRC de Bellechasse ;

ATTENDU QUE le projet est coordonné par la MRC de Bellechasse via une aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Projet de mise en commun d'un service de rédaction réglementaire en urbanisme (référence MAMH : 2018-000714) ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance des présents projets de règlements et renoncent ainsi à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

1^o Que les projets de règlement numéros 191-2021, 192-2021, 193-2021, 194-2021 et 195-2021 soient adoptés.

2^o Que les projets de règlement soient reproduits en annexe comme si au long récité.

3^o Que ces projets de règlement soient soumis à une assemblée de consultation publique le lundi 4 octobre 2021 à 19h30.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-12

**CORPORATION DES LOISIRS ET DES SPORTS D'ARMAGH
- FÉLICITATIONS**

ATTENDU QU'il y a eu des activités organisées par la Corporation des Loisirs et des sports d'Armagh au terrain des Loisirs;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Robert Gagnon,
Appuyé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,

Que ce Conseil félicite chaleureusement les organisateurs et les bénévoles lors des activités du tournoi de balle familiale. Les gens étaient au rendez-vous et ce fut une très belle réussite.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-13

**CORPORATION DES LOISIRS ET PARCS D'ARMAGH –
BIENVENUE**

ATTENDU QU'une assemblée générale extraordinaire de la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh a eu lieu le 7 septembre dernier;

ATTENDU QUE le Conseil d'administration est composé de :

Poste #1 : Catherine Noël
Poste #2 : Cécile Parent
Poste #3 : Lorraine Aubin
Poste #4 : Maxime Lacroix
Poste #5 : Monique Goulet Corriveau

Poste #6 : Gabriel Trahan
Poste #7 : Marie Madeleine Sirois, Conseillère et représentante
du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Gilles Lacroix,

Que ce Conseil souhaite la bienvenue au nouveau Conseil
d'administration de la Corporation des Loisirs et des Parcs d'Armagh
et leur souhaite bonne continuité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-14

**PARC DES CHUTE D'ARMAGH : REMPLACEMENT DE LA
THERMOPOMPE**

ATTENDU QU'après vérification auprès de Dorchester réfrigération
inc. la thermopompe au parc des chutes doit être remplacée ;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Que la Municipalité accepte la soumission de Dorchester
réfrigération inc. au montant de 5 058.90 \$ taxes incluses pour le
remplacement de la thermopompe murale.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-15

**DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE LA
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC
(CPTAQ) PAR M. GÉRARD POULIOT**

ATTENDU QUE M. Gérard Pouliot a déposé une demande
d'autorisation auprès de la Commission de la protection du territoire
agricole du Québec (CPTAQ) afin de poursuivre l'exploitation de sa
carrière/sablière localisée sur le territoire de la municipalité d'Armagh
sur la propriété du lot 4 275 677;

ATTENDU QUE la CPTAQ a déjà autorisé cette activité (autorisation
192843);

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage
municipal #109-2005 situé dans la zone AF-163 afin de réaliser des
activités d'extraction et de traitement de ressources
minérales(gravières/sablières);

ATTENDU QUE cette demande n'aura pas d'effet négatif sur
l'homogénéité de la communauté et sur la possibilité d'utilisation à des
fins agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU QU'il n'y a aucun établissement de production animale
qui pourrait être affecté par une autorisation de la Commission;

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Marie Madeleine Sirois,
Appuyé par le conseiller Robert Gagnon,

1⁰ Que ce Conseil appuie la demande d'autorisation présentée par M. Gérard Pouliot pour utiliser à des fins autres qu'agricoles soit l'exploitation d'une carrière/sablière sur la propriété du lot 4 275 677.

2⁰ D'informer la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) que la présente demande est conforme à la réglementation municipale.

3⁰ Il est entendu que M. Gérard Pouliot s'engage à respecter toute autre norme applicable en vertu de tout autre loi et règlement.

Adopté unanimement par les conseillers.

Rés.2021-09-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par le conseiller Gilles Lacroix,
Appuyé par le conseiller Maxime Bradette,

Qu'à 20 : 09, l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je, Sarto Roy, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sarto Roy, maire

Sylvie Vachon, sec.-très /Dir.gén.